



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie

A retenir

EXCORIOSE

Surveillez les parcelles présentant des symptômes sur bois. Soyez vigilants à l'apparition du stade sensible et à l'évolution des conditions climatiques.

ERINOSE

En cas de forte présence les années précédentes, privilégiez une gestion précoce du ravageur.

VERS DE LA GRAPPE Le démarrage du vol est imminent. Posez vos pièges.

Annexe : Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture

DISPOSITIF D'OBSERVATION 2017

Le réseau de surveillance biologique du territoire pour la filière viticulture est en place depuis 2010. Il repose désormais sur un réseau d'observation stable sur lequel un socle d'informations peut être collecté chaque semaine afin d'établir une évaluation du risque sanitaire pour les principaux parasites de la vigne.

Pour le vignoble de Gascogne - St Mont - Madiran, le réseau compte une quarantaine de parcelles de référence (traitées et non traitées) ainsi qu'une cinquantaine de pièges à phéromone pour le suivi des vols d'Eudémis et Eulia.

Les données d'observation sont collectées par de nombreuses structures partenaires (dont vous retrouvez la liste en fin de bulletin) et par des viticulteurs observateurs. Il est important de rappeler que l'analyse de risque éditée dans les bulletins s'appuie également sur les données issues de modèles épidémiologiques.

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00
Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Chambre d'agriculture du
Gers, Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie



L'organisation du comité de validation est la suivante :

Animatrice filière régionale : B. Cichosz, Chambre régionale d'agriculture <i>Animation du réseau régional, rédaction des BSV</i>		Référent vignoble Gascogne St Mont Madiran : V. Humbert (CA 32), en partenariat avec les techniciens viticoles du département <i>Animation du réseau vignoble, collecte de données et validation des BSV</i>	
IFV Sud Ouest : A. Petit <i>Modélisation</i>	FREDON : C. Lassort <i>Suivis biologiques laboratoire</i>	DRAAF - SRAL : L. Lagarrigue <i>Contrôle de second niveau</i>	

Pour la campagne 2017, la trame des bulletins a été sommairement modifiée pour faire apparaître plus distinctement les techniques alternatives de lutte et les méthodes prophylactiques pouvant concourir à une gestion efficace des différents parasites. Ces paragraphes apparaîtront sous la forme suivante :

① **Techniques alternatives** : En présence de symptômes sur jeunes feuilles, un rognage léger peut permettre de limiter l'évolution du champignon en empêchant les repiquages vers le bas de la végétation.

MÉTÉO

Les faits marquants de la climatologie hivernale 2016-2017: (Source Météo France)

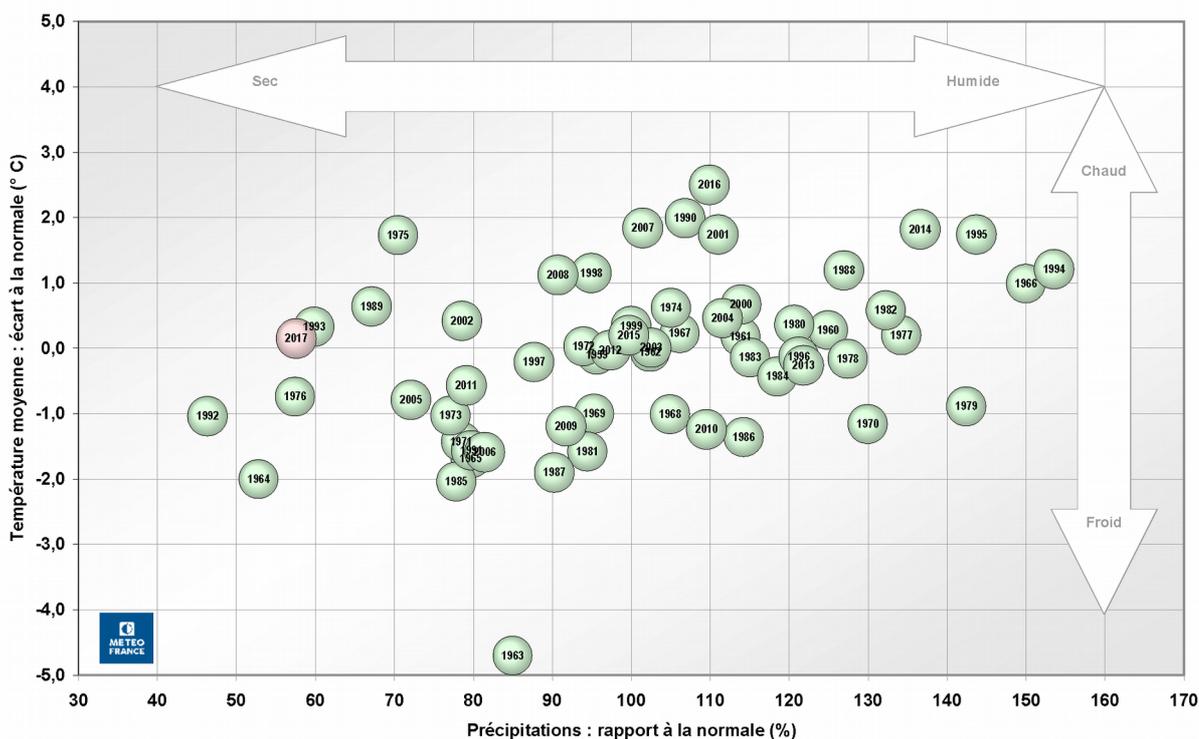
L'automne 2016 a été marqué par un **fort contraste** entre des mois de septembre et octobre globalement très secs suivis d'un mois de novembre très humide et agité. **Très chaudes en début d'automne**, les températures ont ensuite connu **deux pics de froid en octobre et novembre**.

L'hiver 2016-2017 a été marqué par un **déficit pluviométrique** très marqué sur une grande partie de la région. Il se classe ainsi parmi les cinq hivers les plus secs sur la période 1959-2017.

Les températures sont très contrastées au fil des mois : les températures ont été de saison en décembre, puis hivernales durant le mois de janvier avec deux épisodes de froid.

Le mois de février est ensuite marqué par une douceur souvent printanière.

Températures et précipitations en hiver de 1959 à 2017



Prévisions saisonnières pour le trimestre mars, avril et mai 2017 : Les températures prévues par les modèles sur l'Europe sont majoritairement plus chaudes que la normale. Quant aux précipitations, aucune tendance ne se dégage à ce jour.

STADES PHENOLOGIQUES

Le stade moyen est **bourgeon dans le coton** (stade 3). Certaines situations précoces (Chardonnay, plantations...) atteignent le stade 6 (éclatement du bourgeon). Les Ugni blancs restent au stade bourgeon d'hiver.

Les températures douces annoncées pourront être favorables à une progression de la phénologie.

Un épisode de grêle a provoqué des impacts sur certains secteurs (Larroque, Condom, Valence, St Puy, Bourrouillan, St Mont) avec des dégâts possibles sur situations précoces.



Stade 1 :
Bourgeon d'hiver

Stade 3 :
Bourgeon dans le
coton

Photos IFV

EXCORIOSE (*Phomopsis viticola*)

• Éléments de biologie

La période de sensibilité de la vigne s'étend du **stade 6** (éclatement des bourgeons/sortie des feuilles) au **stade 9** (premières feuilles étalées). La croissance végétative met ensuite la partie terminale sensible du sarment hors de portée des contaminations par le champignon.



Rappel des stades de sensibilité de la vigne aux contaminations par l'excoriose = stade 6 (sortie des feuilles) à stade 9 (premières feuilles étalées)

• Situation au vignoble

Des symptômes sur bois de un an sont observés en divers secteurs et sur divers cépages.

Évaluation du risque : Le niveau de risque est à évaluer à l'échelle de la parcelle en fonction de l'observation de symptômes et du stade de sensibilité de la végétation. Seule une présence régulière de symptômes sur bois justifie une gestion spécifique.

Par ailleurs, les conditions climatiques survenant lors de la phase de sensibilité du végétal sont déterminantes (le risque de projection est nul en l'absence de pluie). En situations précoces, la période de sensibilité se rapproche mais n'est pas encore atteinte. Surveillez l'apparition du stade éclatement des bourgeons/sortie des feuilles. L'utilisation de produits de bio-contrôle est possible et efficace



Biologie et description des symptômes :

Le champignon responsable de l'excoriose se conserve durant l'hiver sur les écorces et dans les bourgeons. Il produit des pycnides de couleur noire à la fin de l'hiver et au printemps sur les bois excoriés. Lorsque les conditions climatiques deviennent favorables à la germination des pycnides (précipitations prolongées), celles-ci sécrètent un « gel » de couleur jaune contenant les spores. La pluie, en diluant les spores, va permettre leur dissémination sur des organes réceptifs. Cette dissémination se fait sur de courtes distances et la maladie reste très localisée.

Les attaques apparaissent au printemps, sur les jeunes rameaux, peu après le débournement, et se manifestent par des taches brun-noir parfois d'aspect liégeux à la hauteur des premiers entre-nœuds.



Excoriose : Chancres sur bois d'un an et lésion sur jeune rameau – Photo CA 32

❗ **Mesures prophylactiques :** Les bois porteurs de lésions doivent être éliminés autant que possible lors de la taille d'hiver.

ERINOSE (*Colomerus vitis*)

• Éléments de biologie

Sur les parcelles à risque (régulièrement attaquées), les dégâts peuvent apparaître très précocement, dès le stade pointe verte. Ainsi, des galles peuvent être visibles sur les premières feuilles à la base des rameaux. Lors d'attaques importantes au printemps, l'érinose peut gêner le développement des jeunes pousses et provoquer un avortement des fleurs.

• Situation au vignoble

L'année précédente, des symptômes ont été constatés de manière récurrente et répétée sur le vignoble. Certaines parcelles ayant même présenté des attaques sévères. Les cépages sensibles Sauvignon, Colombard, Cabernet restent les plus exposés.

Évaluation du risque : On note une nette recrudescence des symptômes d'érinose, depuis plusieurs années. Cette pression s'exprime ponctuellement, mais peut aller jusqu'à des dégâts sur grappes sur les quelques cas les plus critiques. La surveillance doit être accrue sur les parcelles ayant subi de fortes attaques d'érinose lors des campagnes précédentes. La gestion du risque vis-à-vis dans les parcelles les plus sensibles repose sur une régulation précoce des populations, avant leur phase de multiplication. L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.



Biologie et description des symptômes :

L'érinose est caractérisée par l'apparition, à la face supérieure des jeunes feuilles, de galles boursoufflées. A la face inférieure de la feuille, se forme également un feutrage dense blanc ou rosé. Lorsque les galles vieillissent, ce feutrage vire au brun rouge. L'acarien responsable des ces symptômes est invisible à l'œil nu.

Les femelles hivernent dans les écailles des bourgeons et colonisent très tôt les jeunes feuilles pour se nourrir et pondre. Très rapidement après le débourrement démarre une phase de reproduction de l'acarien au cours de laquelle seront produites les populations d'adultes des premières générations estivales qui vont migrer vers le bourgeon terminal et les nouvelles feuilles des rameaux. Cette migration démarre fin mai et s'intensifie après la floraison.



Erinose : dégâts sur jeunes feuilles
Photo CA 82

VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

• Éléments de biologie

La surveillance est ciblée sur Eudémis (*Lobesia botrana*), seule tordeuse causant des dégâts significatifs dans les vignobles de la région.

Une autre tordeuse est surveillée, non pas pour sa nuisibilité mais pour sa biologie. Il s'agit d'Eulia, dont le vol survient généralement entre 10 à 15 jours avant celui d'Eudémis et permet ainsi d'anticiper celui-ci.

• Situation au vignoble

Le vol n'a pas démarré.

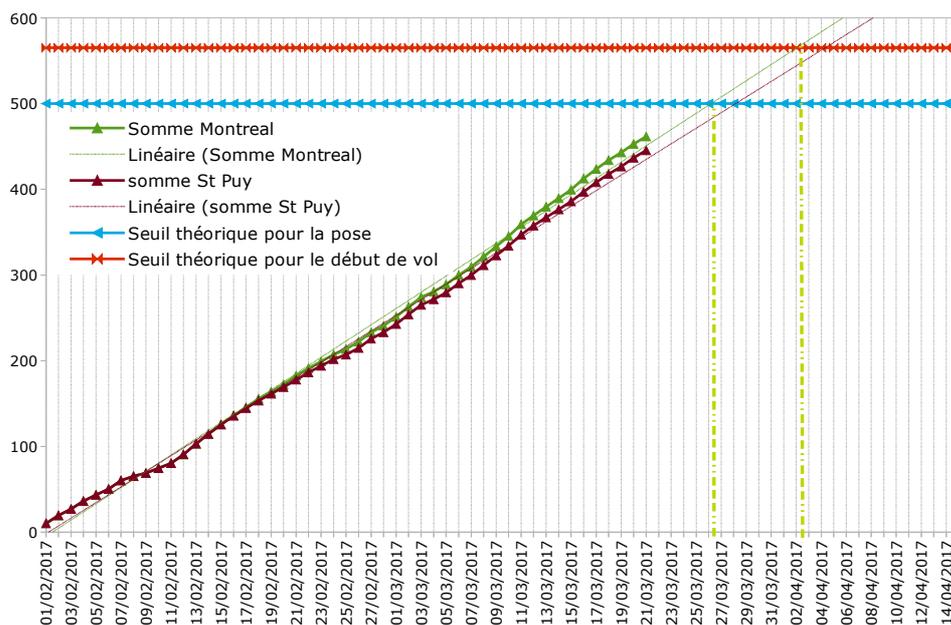
D'après le modèle de prévision Roerich (somme des températures moyennes en base 0°C à compter du 1^{er} février), les premiers papillons mâles seraient aptes à voler à partir du seuil théorique de 565°C jours. Ce seuil n'est pas atteint à ce jour mais pourrait l'être autour du 3 avril si l'on se réfère aux conditions météorologiques actuelles.



Biologie et description des symptômes :

Les vers de grappe hivernent sous forme de chrysalides, au sol ou sous les écorces. Au printemps, les adultes de la première génération (G1) émergent de ces chrysalides et entament le premier vol. Ce vol de G1 peut démarrer plus ou moins précocement selon les conditions de l'année et s'étaler sur près d'un mois. Les premiers œufs sont alors déposés sur le bois puis, sur les bractées des inflorescences dès que le développement végétatif de la plante le permet.

Évaluation du risque : Demandez vos pièges et disposez-les dans les zones à surveiller (hors parcelles en confusion sexuelle).



Calcul de la somme des degrés jours – Postes de Montréal et St Puy (32)

Techniques alternatives : Dans le cadre de la confusion sexuelle, les diffuseurs doivent être mis en place avant l'émergence de la première génération. En condition de printemps doux, un démarrage précoce du vol est à prévoir. L'efficacité du dispositif dépend du bon respect des conditions de pose (respect des densités de diffuseurs, renforcement des bordures ...). La date optimale de fin de pose devrait être fin mars.

COCHENILLES (*Parthenolecanium corni*)

• Éléments de biologie

Plusieurs espèces de cochenilles peuvent se rencontrer sur la vigne. Dans nos vignobles, les plus représentées sont les cochenilles lécanines et les cochenilles floconneuses.

Ce ravageur secondaire ne nécessite généralement pas de gestion spécifique en vigne car il existe tout un cortège d'auxiliaires qui participe à la régulation naturelle des populations (Ex : coccinelles, chrysopes, ou certains coléoptères (Anthribidae)...).

• Situation au vignoble

Des populations de cochenilles lécanines ont été observées l'an dernier sur des parcelles isolées en particulier sur la zone Gascogne.

Évaluation du risque : Les cochenilles ne présentent que peu de risque pour le développement de la vigne. Cependant, leur extension croissante incite à une plus grande vigilance. La présence de cochenilles peut indirectement être détectée par la présence de miellat

Biologie et description des symptômes :

Les cochenilles sont des insectes piqueurs suceurs (ordre des Hémiptères). Elles sont univoltines (1 cycle annuel). Elles hivernent au stade larvaire. La ponte commence en avril et peut se poursuivre jusqu'en août. Elle dure en moyenne 3 mois. La présence de larves sur le feuillage s'étale de mai à septembre/octobre selon les espèces. Ensuite les stades hivernants rejoignent les rameaux et les troncs pour y passer l'hiver. La forme larvaire est le principal stade mobile, facteur de dispersion.

Les cochenilles se nourrissent de la sève en piquant les tissus végétaux. Ces prélèvements répétés peuvent affaiblir le cep, en cas de population importante. Par ailleurs, les cochenilles sont vectrices du virus de l'enroulement.



Cochenilles lécanines sur rameau de vigne – Photo CA 32

et de fumagine sur les feuilles, grappes et rameaux ainsi que par la présence de fourmis attirées par le miellat. Les parcelles fortement attaquées sont à surveiller pour apprécier les niveaux de présence du ravageur et de ses antagonistes.

L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.

ESCARGOTS

• Éléments de biologie

Les attaques en début de végétation peuvent engendrer un rabougrissement ou un ralentissement de la croissance végétative, voire une destruction complète du feuillage ou des rameaux dans les cas de très fortes attaques. Le printemps 2016, particulièrement pluvieux, avait été favorable à l'activité de mollusques (limaces et escargots). Et des populations localement très abondantes avaient occasionné des dégâts très réguliers et ponctuellement sévères.

On trouve d'ores et déjà des populations d'escargots en haut des ceps

Évaluation du risque : Il convient d'être vigilant lors des printemps humides et doux. Les stratégies de gestion reposant sur la mise en place d'appâts au sol, il est primordial d'anticiper la remontée des populations dans les souches et de les mettre en place en début d'infestation dans les parcelles à risque. Des moyens de bio-contrôle sont possibles et efficaces



Escargots : « Petit gris » grignotant un jeune rameau et feuillage entièrement détruit - Photo CA 81 (mai 2016)

Le prochain BSV Vigne Gascogne-St Mont-Madiran paraîtra le mardi 4 avril 2017

La note technique commune « Gestion de la résistance 2017 - Maladies des la vigne Mildiou, Oïdium, Pourriture grise » est téléchargeable sur le site de la CRA Occitanie :

http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/512_Fichiers-communs/documents/BSV/Notes_techniques/Note_technique_commune_Vigne_2017CRAO2017.pdf

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et élaboré sur la base des observations réalisées par Areal, la Cave des producteurs réunis, la Chambre d'Agriculture du Gers, les Ets Ladevèze, OGR, les Producteurs Plaimont, la SICA Alterma, les Silos Vicois, Val de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Vivadour, VitiVista et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

LISTE DES MESURES ALTERNATIVES ET PROPHYLACTIQUES EN VITICULTURE

Cette liste n'est pas exhaustive. Le choix du matériel végétal peut être un élément à prendre en considération pour limiter la vigueur de la vigne. Mais il ne figure pas dans cette liste car celle-ci se veut applicable à tous les objectifs de rendement.

Bio-agresseurs	Techniques alternatives et prophylaxie	Objectifs
Mildiou	Drainage du sol	Limiter les flaques réduit les possibilités de formation de foyers primaires
	Enherbement, travail du sol, épamprage	Diminuer le développement d'organes verts à proximité du sol
	Travail du sol (avant risque mildiou élevé)	Détruire les plantules issues des semis de pépins
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation des grappes
Oïdium	Ebourgeonnage, effeuillage	Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV
	Maîtrise de la fertilisation azotée et enherbement	Réduire la vigueur
Black Rot	Destruction des bois de taille élimination des vieux bois et des baies momifiées	Limiter la source d'inoculum
Pourriture grise et acide	Drainage du sol	Limiter les « mouillères »
	Maîtrise de la fertilisation azotée, enherbement	Réduire la vigueur
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassement de végétation et aérer les grappes pour réduire les durées d'humectation
	Maîtrise des vers de grappes	Limiter les risques de porte d'entrée pour le champignon
ESCA/BDA / Eutypiose	Taille le plus possible respectueuse des circuits de sève	Diminuer l'impact des maladies du bois
	Taille au plus près du débourrement (Eutypiose)	Se protéger des contaminations
Court-noué	Dévitilisation des ceps avant arrachage	Compléter la lutte en privant les nématodes de nourriture avant l'enkystement hivernal
	Repos du sol entre deux plantations (durée de 5 ans minimum fortement conseillée)	Limiter la recontamination par le virus court-noué
Pourridié	Drainage du sol	Limiter le développement du pourridié
Cicadelles vertes	Poudrages d'argiles calcinées	Créer une barrière physique empêchant la reconnaissance du végétal par l'insecte
Cicadelle vectrice de la flavescence dorée	Destruction des ceps atteints de jaunisse, des repousses de porte-greffes et des vignes abandonnées	Compléments indispensables à la lutte contre la flavescence dorée
Tordeuses	Confusion sexuelle	Empêcher la reproduction des papillons et donc les perforations occasionnées par les larves
Acariens/ Thrips	Préservation des populations d'auxiliaires ou lâchers inoculatifs de phytoséides (Ex : typhlodromes)	Maintenir une régulation des ravageurs par leurs prédateurs naturels
Metcalfa pruinosa	Lâchers de <i>Neodryinus typhlocybae</i> (prédateur de <i>Metcalfa pruinosa</i>)	Installer une population suffisamment importante de prédateurs

Document rédigé en collaboration avec les partenaires du réseau SBT membres des comités de validation : les Chambres d'Agriculture de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot, du Tarn et du Tarn-et Garonne, la Cave de Valady, le Syndicat AOC Cahors, Vinovalie (Côtes d'Olt, Fronton et Rabastens).

